
**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

**RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 1^{ER} AOÛT 2022 À 19 HEURES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire, tenue par le conseil municipal de Westbury, le lundi 1^{er} août 2022 à 19 heures au lieu habituel des séances et présidée par le maire Gray Forster. Le conseil de la municipalité du canton de Westbury siège en séance ordinaire ce 1^{er} août 2022.

Présences: Siège no 1: Mélanie Cyr
 Siège no 2: Marilynne Gendron
 Siège no 3: Claudia Gilbert
 Siège no 4: Jean Martel
 Siège no 6: Pierre Reid

Absent : Siège no 5: Mario Dolbec

La directrice générale et greffière-trésorière Madame Nathalie Audet.

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 1^{ER} AOÛT 2022 À 19 HEURES

ORDRE DU JOUR

Pensée : Commencez par changer en vous ce que vous voulez changer autour de vous.

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM
--

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©
--

Ajout :
12.08 Résolution pour le dépôt de la programmation TECQ 2019-2023 Version 3

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL ©
--

Assemblée régulière du 4 juillet 2022

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période du mois de juillet 2022, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PERIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ECRITES ET VERBALES
--

6.01 Fondation Québécoise du cancer
6.02 Fédération Canadienne des Municipalités

7.00 TRESORERIE – COMPTES A PAYER ©

8.1 Salaires Employés ©

Du 17 juin au 22 juillet 2022 : **17 121,07\$** - dépôt direct

Achats listes juillet 2022 ©

2022-07B **156 013,84\$**

2022-08A **5 291,61\$**

8.2 Certificats disponibilité de crédits

Dépôt rapports de la greffière-trésorière. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de mars en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

8.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

9.00 AVIS DE MOTION

9.01 Règlement 2022-09 décrétant des taux de tarification des services municipaux

10.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

Conseil municipal/comités

Conseillère #1 Mélanie Cyr :	Régie des Hameaux Famille (MADA) Comité conteneurs
Conseillère #2 Marilyne Gendron :	Salle municipale et marché public Voirie Comité du futur parc développement Godbout
Conseillère #3 Claudia Gilbert :	Loisir Comité du futur parc développement Godbout Comité conteneurs
Conseiller #4 Jean Martel :	Incendie Voirie Comité consultatif d'urbanisme
Conseiller #5 Mario Dolbec :	Comité conteneurs
Conseiller #6 Pierre Reid :	Incendie Sécurité civile Comité conteneurs

- a) **Maire – MRC**
- b) **Rapports – chef d'équipe**
Rapport été 2022.
- c) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**
- d) **Rapport des permis – dépôt bilan annuel**

e) **Dépôt rapports – directrice générale et greffière trésorière**

Envoyé par courriel au comité conteneurs le 18 juillet 2022 le plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Haut-Saint-François - objectifs du PGMR diminuer l'enfouissement des matières résiduelles.

12.00 AFFAIRES NOUVELLES

- 12.01 Ajout système de climatisation – projet de réaménagement de l'hôtel de ville
- 12.02 Achat véhicule 2020 GMC Sierra 1500 Camion - G.R. Autos Usagées Inc.
- 12.03 Dépôt de la liste concernant les ventes pour taxes 2022
- 12.04 Assurance courte durée employées municipaux
- 12.05 Mandat à EXP chemin Gosford Ouest – surveillance et laboratoire
- 12.06 Colloque régional ADMQ le 15 septembre 2022 à Lac-Mégantic
- 12.07 Mandat à EXP accompagnement directrice générale - dépôt d'une subvention MTQ
- 12.08 Résolution pour le dépôt de la programmation TECQ 2019-2023 Version 3

13.00 INVITATIONS

14.00 VARIA

15.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

16.00 FERMETURE

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2022-135 *résolution no 2022-135*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

ADOPTÉE

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, lequel est lu à haute voix;

2022-136 *résolution no 2022-136*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par la conseillère Marilyne Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que soumis en laissant le varia ouvert.

3.00 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.01 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUILLET 2022

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

2022-137 *résolution no 2022-137*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

A D O P T É E

4.00 CORRESPONDANCE

2022-138 *résolution no 2022-138*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyne Gendron
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la correspondance reçue durant le mois de juillet 2022 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6 contribuables présents.

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 DEMANDE DE DONS POUR LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

La municipalité ne donne pas suite à la demande.

6.02 DEMANDE ADHÉSION À LA FÉDÉRATION CANADIENNES DES MUNICIPALITÉS

La municipalité ne donne pas suite à la demande.

7.00 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU que la greffière-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de juillet 2022, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

7.01 **SALAIRE DU 17 JUIN AU 22 JUILLET 2022**

2022-139 *résolution no 2022-139*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Marilyne Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER les salaires du mois de juillet 2022 pour un montant de 17 121,07 \$, selon un rapport déposé par la greffière-trésorière;

D'APPROUVER la liste des comptes à payer totalisants :

2022-07B	156 013,84 \$
2022-08A	5 291,61 \$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

ADOPTÉ

8.00 **ADOPTION DE RÈGLEMENT**

Aucun.

9.00 **AVIS DE MOTION**

AVIS DE MOTION est par la présente donné par la conseillère Claudia Gilbert, qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement décrétant des taux de tarification des services municipaux est présenté pour adoption.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est présentée et déposée et remise aux membres du conseil. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

10.00 **AFFAIRES NON TERMINÉES**

Aucune.

11.00 **DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS**

a) Conseil municipal/comités

Conseillère #1 Mélanie Cyr :

Régie des Hameaux : Prochaine rencontre le 23 août 2022.

Dossier conteneurs : Informations à venir.

Famille (MADA) : Il n'y a pas eu de nouvelle rencontre. La nouvelle politique est en rédaction. La prochaine rencontre se déroulera à la fin août 2022.

Chambre des commerces : Il n'y a eu aucune rencontre.

Conseillère #2 Marilyne Gendron :

Salle municipale et marché public : Il n'y a pas eu de nouvelle rencontre.

Voirie : Le 19 juillet dernier, il y a eu une rencontre avec la compagnie EXP pour le début du chantier de Gosford Ouest qui se déroulera du 15 août au 15 septembre 2022.

À venir : Recommandation de pavage 2023 estimé à 150 000\$, subvention à venir.

Une subvention sera à venir pour l'élargissement du chemin Cyr.

Comité du futur parc développement Godbout : Il n'y a pas eu de nouvelle rencontre.

Conseillère #3 Claudia Gilbert :

Loisir : Il y a eu une rencontre avec la MRC, un calendrier d'activité est à venir.

Comité du futur parc de développement Godbout : Il n'y a pas eu de nouvelle rencontre.

Conseiller #4 Jean Martel :

Incendie : Rencontre habituelle.

Voirie : Voir section Voirie Conseillère #2 Marilyne Gendron

Comité consultatif d'urbanisme : Il n'y a pas eu de nouvelle rencontre.

Conseiller #5 Mario Dolbec : (Absent de la rencontre)

Conseiller #6 Pierre Reid :

Incendie : Il s'agit des réunions publiques, les citoyens sont invités à leurs assistées.

Sécurité civile : Une rencontre positive a été effectuée avec la compagnie *Prudent*.

Chambre des commerces : Il n'y a pas eu de nouvelle rencontre.

Maire – MRC

Il y a eu approbation du budget à la dernière rencontre extraordinaire de la MRC. Retour questions à la dernière assemblée publique : concernant M. Hebert, les conteneurs et les produits dangereux. Suite à la formation des employés de voirie et aux exigences, constat : le garage municipal n'a pas l'espace requis. Le service aux citoyens pour les produits dangereux se donne à l'Écocentre de Bury.

- a) **Rapports – chef d'équipe**
- b) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**
- c) **Rapport des permis- dépôt bilan annuel**
- d) **Dépôt rapports – directrice générale et greffière trésorière**

12.00 **AFFAIRES NOUVELLES**

12.01 **AJOUT SYSTÈME DE CLIMATISATION – PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE**

CONSIDÉRANT que le système de climatisation de l'hôtel de ville sera défaillant après les travaux de réaménagement ;

CONSIDÉRANT les dernières recommandations de construction Sylvatech de conserver la thermopompe et l'unité actuelle du futur bureau du maire;

CONSIDÉRANT que nous devons remplacer la thermopompe du bureau de la directrice générale par une thermopompe 24 000 BTU qui alimentera 2 unités murales de 12 000 BTU incluant la nouvelle unité dans la réception;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2022-087 affectant un montant de **97 624\$** de la subvention dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux et de **118 931,42\$** du surplus libre afin de financer les dépenses;

2022-140 *résolution no 2022-140*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert

APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ajuster le montant à 125 131,42\$ du surplus libre afin d'ajouter le système de climatisation au projet de réaménagement de l'hôtel de ville.

A D O P T É E

12.02 ACHAT VÉHICULE 2020 GMC SIERRA 1500 CAMION - G.R. AUTOS USAGÉES INC.

CONSIDÉRANT la transaction prévue à la résolution 2022-131 concernant l'achat d'un 2020 GMC Sierra 1500 Camion pour son équipe voirie ;

CONSIDÉRANT que l'entreprise G.R. Autos Usagées Inc. offre une camionnette usagée inspectée avec l'équipement nécessaire pour la somme de 49 980,95 plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que l'entreprise G.R. Autos Usagées Inc. fera inspecter le véhicule par le concessionnaire Thibault GM de Sherbrooke;

2022-141 *résolution no 2022-141*

Le maire, Gray Forster, déclare un conflit d'intérêt concernant le conseiller #6 Pierre Reid due au lien de parenté et il a donc dû se retirer du vote.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par la conseillère Marilyne Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la somme de 57 465,60\$ incluant les taxes applicables soit financée par le fonds de roulement sur une période de 5 ans.

A D O P T É E

12.03 DÉPÔT DE LA LISTE CONCERNANT LES VENTES POUR TAXES 2022

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC du Haut-Saint-François, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal*.

2022-142 *résolution no 2022-142*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale et greffière-trésorière Nathalie Audet, transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC du Haut-Saint-François la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au centre de services scolaire des Haut-Cantons.

A D O P T É E

12.04 AJOUT DE PROTECTION – ASSURANCE COLLECTIVE EMPLOYÉS

CONSIDÉRANT le changement d'assurance collective pour les employés municipaux éligibles offert par la Chambre de Commerce résolution 2022-088;

CONSIDÉRANT que l'assurance de la Chambre de Commerce peut ajouter la couverture d'une protection maladie courte durée pour les employés municipaux éligibles;

CONSIDÉRANT le montant mensuel pour l'ajout de la couverture augmente de 1064,17\$ à 1254,93\$ par mois pour un ajout totalisant annuellement un montant de 2289,12\$;

2022-143 *résolution no 2022-143*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par la conseillère Marilyne Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury confirme son adhésion à la protection maladie courte durée;

QUE la municipalité du canton de Westbury s'engage à payer le montant supplémentaire concernant l'ajout de l'assurance maladie courte durée à la Chambre de Commerce.

A D O P T É E

12.05 MANDAT À EXP CHEMIN GOSFORD OUEST – SURVEILLANCE ET LABORATOIRE

CONSIDÉRANT qu'il était convenu de nommer une firme d'ingénieurs concernant l'assistance technique et le contrôle qualitatif des matériaux par le laboratoire d'EXP pendant les travaux de reconstruction et de réhabilitation du chemin Gosford Ouest;

CONSIDÉRANT l'offre de service de EXP N/Réf. : SHE-21021179 (WETM);

2022-144 *résolution no 2022-144*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le mandat soit donné à la firme EXP pour un montant maximum excluant les taxes de 14 500\$ pour le service d'assistance technique et le contrôle qualitatif des matériaux selon l'offre de service.

A D O P T É E

12.06 COLLOQUE RÉGIONALE ADMQ LE 15 SEPTEMBRE 2022 À LAC – MÉGANTIC

2022-145 *résolution no 2022-145*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser Mme Nathalie Audet à participer au colloque régional de l'ADMQ qui se tiendra le 15 septembre à Lac Mégantic.

QU'un montant de 90\$ plus taxes pour l'inscription ainsi que les frais de déplacement est retenu au budget.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

12.07 MANDAT À EXP ACCOMPAGNEMENT DIRECTRICE GÉNÉRALE - DÉPÔT D'UNE SUBVENTION MTQ

CONSIDÉRANT que la Municipalité du canton de Westbury désire déposer une demande de subvention dans le programme d'aide à la voirie locale travaux 2023;

CONSIDÉRANT que les travaux d'élargissement du chemin Cyr et le pavage Gosford Ouest sont prévus à la planification triennale du programme d'immobilisations de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au ministère un dossier complet;

2022-146 *résolution no 2022-146*

Vote pour : Mme la conseillère Mélanie Cyr, Mme la conseillère Marilyne Gendron, Mme la conseillère Claudia Gilbert et M. le conseiller Jean Martel

Vote contre : M. le conseiller Pierre Reid

M. le maire s'est abstenu de voter - Adopté à la majorité des conseillers

QUE la directrice générale et greffière-trésorière Nathalie Audet, soit autorisée à mandater monsieur Frédéric Blais, chargé de projet en infrastructures urbaines pour la firme EXP afin de l'accompagner à rédiger la demande de subvention.

A D O P T É E

12.08 RÉOLUTION POUR LE DÉPÔT DE LA PROGRAMMATION DE LA TECQ 2019-2023 VERSION 3

ATTENDU :

QUE La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

QUE La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

2022-147 *résolution no 2022-147*

IL EST PROPOSÉ par la conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

IL EST RÉSOLU QUE :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 03 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 03 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 03 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE

13.00 **INVITATIONS**

14.00 **VARIA**

Aucun.

15.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

6 contribuables présents.

16.00 **FERMETURE**

ATTENDU que tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2022-148 *résolution no 2022-148*

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 19 heures 38.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et greffière-trésorière

.....

Nathalie Audet

MAIRE De Westbury

Directrice générale et greffière-trésorière

Gray Forster

Nathalie Audet